



RAPPORT SUR L'ACTIVITE 2017 DE L' URPS PODOLOGUE DES PAYS DE LA LOIRE :

1-REUNIONS EFFECTUEES

Réunion de Bureau effectuées :

01/04/2017 chez Mme MAILLARD (Montsûrs)

17/06/2017 MAISON des URPS (NANTES)

25/11/2017 MAISON des URPS (NANTES)

Assemblée effectuées :

17/06/2017 MAISON des URPS (NANTES)

25/11/2017 MAISON des URPS (NANTES)

2-CATS

AU 17/06/17

Loire Atlantique : MSP posant problèmes ainsi que le zonage conventionnel

Maine et Loire : réunion zonage.

Sarthe : pas de présence à la réunion zonage

Mayenne : pas de présence à la réunion zonage

Vendée : réunion zonage

AU 25/11/17

Loire Atlantique : présence au CATS

Maine et Loire : pas de communication.

Sarthe : présent au CATS du 14/11/17 :

Mayenne : pas de CATS

Vendée : présence au CATS

3 : CPOM

CPOM1

AU 17/04/2017

M. CASIMONT a exposé le diaporama concernant les conclusions du CPOM1

Résultats très positif : hyper kératoses évoluent à la baisse entre les 2 bilans + marqués si les soins ont été suivi : 41 à 26%

Chute : comparaison chez des gens ayant conservé un état de santé équivalent et ayant eu un suivi de soins podolo : 64% à 44% MOINS DE CHUTE de 20%

A l'inverse, stable pour les PA qui ont eu un état de santé dégradé mais ayant eu des soins.

Chaussage : à l'entrée en EHPAD : chaussage adapté est quasi nul et suite à nos conseils : chaussage amélioré : de 0% à 80%

Documents papiers envoyés par adresse postale à tous les directeurs d'EHPAD ayant participé.

* Réunion avec les podologues référents concernant notre CPOM sur le thème :
« *PREVENTION DES CHUTES CHEZ LES P.A. DE PLUS DE 75 ANS ET LE MAINTIEN D'AUTONOMIE* »

Elle s'est déroulée le samedi 23 SEPTEMBRE 2017 à ANGERS

Présentation du DIAPORAMA de conclusion du CPOM.

Résultats de cette expérimentation sont en faveur de la réalisation de bilan podolo et coopération podolo avec personnel EHPAD et médecins coordonnateurs, amélioration du chaussage et baisse de la prévalence des chutes dans l'année.

CPOM2 : en cours sur le thème :

« PANEL D'OBSERVATION DES PRATIQUES ET DES CONDITIONS D'EXERCICE DES PEDICURES PODOLOGUE DES PAYS DE LA LOIRE ».

Nombreuses réunions avec l'ORS sur la finalisation du questionnaire

Fin décembre 2017 nous avons eu 350 réponses soit 48% des podologues des Pays de la LOIRE.

Nous sommes dans l'attente du résultat de l'analyse de l'ORS.

4 : Inter URPS

réunions tous les 3 mois.

14/11/17 : journée mondiale du diabète, en commun : URPS podolo et pharmacien, place Mendès France à Bellevue.

5 : Bulletin et site

Bulletin : parution septembre 2017.

Sujet : composition URPS ainsi que conclusion du CPOM1 mention du Projet du CPOM2

Site :

Devis pour rafraîchir le site , mise en route au printemps 2018

CPOM1 sera mis sur le site ainsi que mention CPOM2.

6-Le siège de l'UNION REGIONALE DES PROFESSIONS DE SANTE DES PEDICURES PODOLOGUES est domicilié à : LA MAISON DES URPS, Immeuble SIGMA 2000, 5bd Vincent Gâche à NANTES (44200)

Validé par l'Assemblée réunie le 25 novembre 2017

Le président
Serge CASIMONT

La secrétaire
Karine MAILLARD-MARTINEAU